

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	22
Votants :	27
Quorum :	14

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU
DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : ALIGANT Sylvie pouvoir à MONTALESCOT Eveline, WATTEBLED Stéphane pouvoir à DAVID Claudia, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à CARTON Jean-Pierre, Le MENI Nadège pouvoir à BOTON Monique, GUERIN Florian pouvoir à MORAUD Laurent.

Secrétaire de séance : BERTOT Jacques

Monsieur le Maire propose d'actualiser le tableau des effectifs pour prendre en compte les modifications suivantes :

- Avancement de grade 2023 d'un agent intercommunal à 29.2/35^{ème} : la CDA de Saintes a proposé cet agent au 1^{er} août et non pas au 1^{er} juillet, il convient de rectifier le tableau des effectifs adopté par la commune le 13 avril dernier,
- Remplacement du policier municipal : l'agent recruté a le même grade que l'agent en poste (brigadier-chef principal) et sa date d'arrivée coïncide avec la date de départ de l'agent actuel (1^{er} août 2023)
- Recrutement d'un adjoint administratif sur le poste CNI, passeports : à l'issue de la procédure de recrutement et en complément de la délibération du 12 juin 2023, le poste sera pourvu par un contractuel sur un contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois, à compter du 1^{er} septembre 2023.

1°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	Pourvu	vacant	
- Ingénieur Principal	1	0	Sur emploi fonctionnel de DGS
- Emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services d'une commune de 2 000 à 10 000 habitants	1	0	
- Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1	0	
- Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	0	1	
Rédacteur	1	0	
- Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	3	0	
- Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1	0	
- Agent de Maîtrise Principal	1	0	
- Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	4	0	
- Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	3	3	
- Adjoint Technique Territorial	0	3	
- Brigadier-Chef Principal de Police Municipale	1	0	
- Adjoint du Patrimoine Principal de 2 ^{ème} classe	1	0	
2°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	Pourvu	Non pourvu	
-Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	1	Au	0

2°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	Pourvu	Non pourvu	
-Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe à 29.20/35 ^{ème}	1 1/8/23	Au 0	
-Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe à 29.20/35 ^{ème}	0	1	
- Adjoint Technique à 9/35 ^{ème}	0	1	
- Adjoint Technique à 12/35 ^{ème}	1	0	
-Agent social principal de 2 ^{ème} classe à 17,5/35 ^{ème}	1	0	
-Agent social à 17,5/35 ^{ème}	0	1	
Adjoint administratif à 17,5/35 ^{ème}	0	1	Poste pourvu par un contractuel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le nouveau tableau des effectifs tels que proposé ci-dessous.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric PANNAUD



Le secrétaire de Séance

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 017-211700869-20230710-D2023_05_041-DE